

Salaires, congés 2019, faisons entendre nos revendications !

Meilleurs vœux

La CGT PSA de Sochaux/Belchamp vous présente ses meilleurs vœux pour 2019, et du succès pour les combats que nous aurons à mener ensemble.

Négo salaires

Le 17 janvier aura lieu la première pseudo négociation sur les salaires. Notre syndicat y participera, bien que la direction ait déjà annoncé qu'il fallait encore être prudent. Les tiroirs caisses de PSA sont bien remplis et c'est encore à nous d'être prudents.

Notre revendication est de 400€ pour tous, et elle est issue de notre dernière consultation salaires.

Cette augmentation n'est pas impossible au vu des résultats du groupe. Nous ne voulons pas que des primes qui sont aléatoires, C'est une véritable augmentation de salaire qu'il nous faut. Bien sûr, les primes permettent un bon coup de pouce et nous n'allons pas cracher dessus, mais une véritable augmentation de salaires nous aiderait à mieux vivre tous les mois. Mais aussi, une prime ne compte pas dans le calcul de nos retraites, elles ne sont pas soumises au même niveau de cotisations sociales.

L'année dernière, la participation était en moyenne de 2000 euros. Si nous la répartissons sur 13 mois cela fait une augmentation de 153€ par mois : comme quoi tout est possible.

Vous nous avez demandé s'il y aura une prime « gilets jaunes » : PSA dit vouloir aborder cette question lors des discussions salariales. Cette prime, Macron ne l'a pas donnée, elle est due à la mobilisation des gilets jaunes !

S'il y a une prime, nous la prendrons, mais cela ne réglera pas le manque à gagner sur nos paies. PSA ne doit pas non plus se servir de la prime pour ne pas augmenter les salaires !

Et nous savons tous que PSA ne lâchera rien de son plein gré !

Congés 2019

Le jeudi 20 décembre 2018, à Sochaux, avait lieu la première réunion sur les congés 2019. Cette réunion avait pour but de faire un bilan de l'année 2018.



En matière de congés, pour la CGT les travaux de restructuration ne doivent pas avoir d'impact sur la possibilité pour les salariés de poser les congés payés comme ils le souhaitent.

Afin de connaître vos souhaits, nous vous demandons de remplir cette consultation (ci-dessous) et de la redonner à vos militants CGT afin de faire entendre votre voix auprès de la direction.

A savoir, ce que dit la loi en matière de positionnement des congés : avec la loi travail, l'employeur peut fixer toutes les périodes de congés payés dans son entreprise par accord d'entreprise (ou d'établissement), ou par convention ou accord de branche.

Vos choix pour les Congés 2019 :

	Cocher votre choix
2 semaines de congés payés	
3 semaines de congés payés	
4 semaines de congés payés	
Systemes 1 et 2 ensembles	
Systemes 1 et 2 dissociés	
Sans avis	

Danger sur l'emploi

Lors du dernier CE, au mois de décembre 2018, la direction annonce une demi-cadence sur le système 1 dès le mois de mars. Laissant sur le carreau des intérimaires qui vont encore être virés comme des malpropres.

Le directeur de l'usine, M. DUBS, a déclaré lui-même à la presse que la production serait du même niveau qu'en 2018 avec l'arrivée de nouveaux véhicules comme la 5008 et la voiture hybride.

Pour la CGT, d'autres solutions étaient possibles comme par exemple le lissage de la production sur l'ensemble des systèmes, permettant ainsi de réduire les cadences infernales que nous connaissons.

La direction fait encore une fois le choix de la casse de l'emploi, comme pour suivre la voie de l'état.

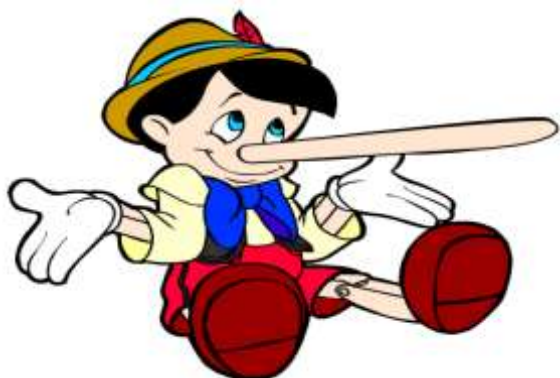


CSE

Lors de la campagne électorale précédant les élections professionnelles sur Sochaux/Belchamp. "L'Entente" nous a annoncé la fin de celle-ci, chacun faisant cavalier seul. Enfin ça c'était sur le papier.

Selon l'Est Républicain du 05 janvier 2019 dont voici l'extrait : *Un accord est encore en cours de discussion entre la CFE-CGC, la CFTC et FO pour constituer une majorité. Le poste de secrétaire échoirait à la CFE-CGC, tandis que la CFTC récupérerait le poste de trésorier et FO, celui de trésorier adjoint.*

Donc si ce qui est déclaré à l'Est est vrai, l'entente se reformerait sans tenir compte du vote des salariés...



Attaque sur les chômeurs

Le gouvernement a fait paraître un décret le 30 décembre pour déterminer le régime de sanctions contre les chômeurs.

Ce dernier entérine la logique annoncée dans la loi du 5 septembre dernier d'amalgame entre les 0,4 % de « fraude » et l'immense majorité (99,6 % !) des personnes privées d'emploi qui cherchent à travailler dignement, et durcit encore ce qui avait été annoncé au printemps.

De ce fait, les demandeurs d'emploi qui n'auraient soi-disant pas été présents à un rendez-vous pourraient perdre un, puis deux ou quatre mois d'allocation. Au-delà de l'alourdissement des sanctions, le ministère du Travail passerait de suspensions de droits à des radiations directes.

De plus, la loi a prévu que les radiations ne soient plus prononcées par une commission réunie par le préfet pour « manquements répétés » mais directement par Pôle-Emploi.

Mieux encore ! Il est prévu de changer la définition de « l'offre raisonnable d'emploi ». La personne en recherche d'emploi sera tenue d'accepter un salaire moyen dans sa branche et sa région sans aucune référence, comme aujourd'hui, avec son ancien salaire perdu.

La négociation sur l'assurance chômage reprend le 9 janvier avec l'injonction de baisser drastiquement les allocations au 1^{er} juillet 2019, le gouvernement aura le soutien d'un patronat tout à fait en phase avec lui sur ce sujet puisqu'il tire profit de la précarisation du marché du travail.

Emmanuel Macron a justifié lors de ses vœux la poursuite des réformes sur les retraites et sur l'assurance chômage, c'est-à-dire des économies sur le dos des plus démunis. L'ISF, en revanche, n'est pas rétabli !

La CGT revendique le droit au travail et à un revenu de remplacement pour toutes les personnes privées d'emploi. Une augmentation minimale de 0,1 point des cotisations patronales à l'assurance chômage permettrait d'indemniser 100 000 personnes supplémentaires, dont beaucoup de jeunes, dès deux mois de travail. Au contraire des sanctions, les travailleurs en recherche d'emploi ont besoin d'accompagnement et de soutien. Au contraire de la politique de destruction de l'emploi public et industriel, il faut une logique d'investissement.

Le contexte social doit toutes et tous nous inciter à agir ensemble pour faire valoir nos droits !